

Sans date.	Boyer Pillon. Traduction d'un papier de sa propre écriture concernant la farine, etc., pour les rebelles.	Page 391
	Boyer Pillon. Traduction d'une partie d'un document pour les rebelles.	394
	Charles Abbot. Requête devant la cour de chancellerie dans la cause de du Calvet <i>versus</i> Haldimand.	401
	Etat du loyer payé par le colonel Campbell pour une partie de la maison de M. du Calvet servant de magasin.	261
	Copie d'un papier écrit en encre sympathique entre les lignes d'une énigme et d'une chanson française, donnant des renseignements aux rebelles.	392
	Liste des documents qui devront être donnés par le général Haldimand dans la cause de du Calvet.	395
	Procédure dans la cause de du Calvet contre Haldimand.	400
	Ordre pour documents dans la cause de McBeath et Haldimand.	409
	Liste des paroisses sur le côté sud.	411

DOCUMENTS AYANT TRAIT À PIERRE ROUBAUD.

1771-1787.

B. 206.

B. M., 21-866.

1771.
1er juillet,
Londres.

Le général Murray. Certificat des services de Pierre Roubaud, Jésuite; de la convention faite par les Jésuites de lui payer une annuité de dix guinées par mois, leur refus et les instructions données au général Carleton de faire observer cette convention. Page 1

1782.
6 novembre,
Québec.

Philippe Rocheblave à Pierre du Calvet (en français). La folie de chercher à retenir le Canada par le moyen de soldats seulement; la sagesse de s'attacher les Canadiens en les traitant justement; les Français ayant dévasté le pays par le service militaire, etc. Si les Canadiens ne peuvent avoir accès aux plus hautes charges—prendre garde. Se plaint du traitement qui lui a été infligé. 32

1784.
5 avril,
Londres.

Pierre Roubaud à M. Crevier (en français). Le rappelle à son souvenir. Retournera au Canada pour faire le service chez les Sauvages, à la demande principalement de M. de Montigny. Offre ses services à Londres. Envoyant aussi une lettre en sauvage aux Abénakis. 2

9 avril,
Londres.

Suis la lettre dans le langage des Abénakis. 7
Roubaud (en français). Brouillon d'une pétition pour obtenir les modifications de l'Acte de Québec. Expose les services des Canadiens; l'expulsion des deux prêtres français; demande qu'on admette librement les prêtres qui n'enseignent que la religion. Le bon effet en augmentant la population et en retenant les Sauvages. On assurerait la défense du Canada par les Canadiens s'ils étaient commandés par leurs propres officiers. Le succès du système militaire sous les Français. La sagesse de coloniser au nord plutôt qu'au sud du Saint-Laurent. Plaintes que les Canadiens, qui ont fait le service dans la dernière guerre, ont été réformés sans recevoir la demi-solde. Demande que ces soldats soient mis sur le même pied que les soldats de l'armée régulière et que les nouveaux sujets jouissent de tous les privilèges des anciens, y compris la charge de juge, etc. Lettre adressée aux Canadiens ajoutée à la pétition. 9

11 novembre,
Québec.

Hugh Finlay à Pierre Roubaud. M. Gragé n'espère plus le (Roubaud) revoir au Canada. La pétition demandant une Chambre d'assemblée. Le caractère des habitants. L'établissement d'une